



GNCAC, spécialisée dans les travaux pétrolier, la réparation navale, la mécanique, les travaux électriques et la chaudronnerie met à la disposition de ses clients et parties intéressées une expérience de plus de 30 ans ainsi que son savoir-faire.

Dans le but de pérenniser ses activités, GNCAC a défini 04 axes d'amélioration concrets ainsi que des objectifs SMART.*

Axe 1 : Gérer efficacement les relations avec les parties intéressées / Développer l'écoute client

Objectifs :

1. Anticiper leurs besoins / Comprendre et analyser leurs attentes ;
2. Gérer les non-conformités ou anomalies / Traiter les réclamations client ;
3. Evaluer nos prestataires externes régulièrement selon un planning prédéfini ;
4. Chiffrer et coordonner les demandes de services et prestations ;
5. Avoir une vision claire des besoins afin de s'assurer de la satisfaction des parties intéressées.

Axe 2 : Gérer les ressources / Améliorer le fonctionnement de l'organisation

Objectifs :

1. Mettre en place un système de gestion et suivi du personnel ;
2. Réaliser les soudures conformes ;
3. Mettre à disposition les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs ;
4. Assurer un service performant au moindre coût dans les meilleurs délais ;
5. Organiser les formations et sensibilisations pour accroître la qualification du personnel ;
6. Garantir et assurer la qualité des produits ou services fournis ;
7. Optimiser la gestion financière et économique.

Axe 3 : Assurer la protection du personnel et des installations

Objectifs :

1. Garantir zéro accident grave et mortel dans nos activités ;
2. Réduire en permanence le nombre d'accidents et d'incidents à haut potentiel ;
3. Préserver la santé des collaborateurs au travail ;
4. Eviter la survenance d'impacts négatifs industriels sur l'environnement en prônant une vision zero pollution.

Axe 4 : Assurer l'amélioration continue de nos performances

Objectifs :

1. Obtenir la certification ISO 9001 version 2015 ;
2. Assurer une maîtrise des risques liés à nos activités ;
3. Mesurer la satisfaction des clients ;
4. Organiser des audits internes.

Dans ce contexte, la Direction de GNCAC s'engage à :

- Assumer la responsabilité de l'efficacité du système, de son développement et de son amélioration ;
- S'assurer que les ressources nécessaires sont fournies et disponibles ;
- Encourager l'implication de chaque collaborateur dans la démarche d'amélioration continue ;
- Impliquer le personnel dans la recherche des anomalies avec le devoir de stopper toute situation présentant un risque imminent susceptible de provoquer un accident ;
- Assurer la sensibilisation et la formation de son personnel ;
- Assurer une communication interne fluide ;
- Respecter et faire respecter les exigences ou spécifications des clients ainsi que les normes, la réglementation et les lois en vigueur applicables.

L'ensemble du personnel se joint à la Direction pour la compréhension et la mise en application de cette politique QHSE pour atteindre les objectifs définis.

Je m'engage, en tant que Président Directeur Général, à donner les ressources nécessaires à sa mise en œuvre et à contribuer à l'efficacité et à l'efficience du système.

Francesco PARAGO
Président Directeur Général GNCAC
Pointe - Noire, le 11 Décembre 2024